

Communiqué de presse

Performance énergétique des bâtiments publics

La Banque des Territoires et la ville de Saint-Louis signent la première convention d'intracting du Grand Est pour une collectivité

Saint-Louis, le 1^{er} juillet 2019

Patrick François, directeur Grand Est de la Banque des Territoires, et Jean-Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis, ont signé la première convention d'intracting du Grand Est avec une collectivité qui souhaite améliorer l'impact énergétique de la ville sur son environnement.

L'intracting est un dispositif qui prévoit le financement, par un fonds dédié, d'actions d'efficacité énergétique avec un temps de retour relativement court (10 ans) dans le but de réduire, pour le propriétaire, les coûts de fonctionnement de ses bâtiments. Les économies générées par la baisse des consommations énergétiques sont alors réinjectées dans de nouvelles opérations, selon le principe d'une chaîne vertueuse.

En favorisant la performance énergétique du patrimoine de la collectivité et en s'appuyant sur son organisation interne exemplaire, l'intracting est une action phare de la politique ambitieuse Climat-Air-Energie de la Ville de Saint-Louis qui porte l'objectif d'une ville neutre en carbone en 2050.

Lauréate en 2017 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt conjoint de la Banque des Territoires et de l'ADEME pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités locales, la Ville de Saint-Louis a pu mener, à travers un accompagnement de la Banque des Territoires, un audit technique et financier permettant d'identifier le programme de travaux à conduire dans le cadre de l'intracting.

Le programme de travaux retenu par la ville porte sur 15 bâtiments (écoles, médiathèque, centres sportifs, hôtel de Ville, mairies annexes, centre culturel ...) pour un montant global de près de 700 K€ et sera réalisé en totalité d'ici 2021. La Banque des Territoires apportera une enveloppe d'avances remboursables de l'ordre de 340 K€, représentant 50 % des travaux à réaliser.

Cette opération devrait générer un gain de plus de 4.430 kWh et de plus de 1,25 tonnes de CO₂ sur 10 ans. Financièrement, cela se traduit par une moyenne annuelle d'économies de 60 K€ ; ces économies permettant de poursuivre à l'avenir des actions de même nature, afin d'améliorer l'impact énergétique de la ville de Saint-Louis sur son environnement.

Ce soutien de la Banque des Territoires s'inscrit dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus durables.

A propos de la ville de Saint-Louis

La Ville de Saint-Louis a fait de la transition énergétique un axe majeur de sa politique locale. La prise de conscience a démarré avec l'Agenda 21 déclaré Agenda 21 Local France en 2012 par l'Etat.

Le 13 novembre 2014, une nouvelle étape est franchie avec la décision du Conseil Municipal de s'engager dans le processus de labellisation Cit'ergie avec l'objectif de renforcer la politique climat-air-énergie locale.

Face aux enjeux considérables pour l'avenir de la planète et des signaux d'alerte forts issus de la COP 21, la Ville a pris le parti d'afficher des ambitions fortes et claires pour renforcer et accélérer les actions de lutte contre le changement climatique.

Pour structurer sa démarche, une charte d'engagements climat-air-énergie a été validée par le Conseil Municipal visant le cap de « Saint-Louis, une ville neutre en carbone en 2050 ». Cette charte définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs de la politique locale.

Parmi ces objectifs figure la performance énergétique du patrimoine de la collectivité avec la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Fort de plus de 100 bâtiments, le patrimoine bâti de la Ville a fait l'objet d'une étude approfondie pour identifier un bouquet de travaux présentant un potentiel d'efficacité intéressant et amortissable sur 10 ans maximum.

C'est ainsi que la formule de financement par le dispositif de l'intracring instaurée grâce au partenariat avec la Banque des Territoires a permis de mettre en place le budget dédié. Le mécanisme de ce dispositif est intéressant car il permet de valoriser les économies d'énergie réalisées pour assurer le remboursement de l'avance consentie par la Banque des Territoires. C'est donc sans impacter sa marge d'épargne brute que la Ville peut investir dans des dépenses s'élevant à un montant de plus de 722 000 € TTC.

Le dispositif, outre ses modalités de financement, est également intéressant car il impose un réel suivi approfondi à long terme des économies engendrées par les travaux.

Une fois engagée dans ce cercle vertueux concernant la valorisation des « non dépenses », la Ville peut poursuivre son ambition d'améliorer l'efficacité de son patrimoine.

www.saint-louis.fr |  [@saint_louis_fr](https://twitter.com/saint_louis_fr)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr - 03 88 52 45 36

 [@Bdt_GrandEst](https://twitter.com/Bdt_GrandEst)

Ville de Saint-Louis

Marie Gschwindenmann - Chargée de communication - 03 89 69 52 16

 [@saint_louis_fr](https://twitter.com/saint_louis_fr)